

Une toile d'araignée : allégorie

Autor(en): **A. C.-R.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 17

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178037>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

que Henry II, après avoir largement contribué à relever de ses ruines la cathédrale, renversée en grande partie par les invasions des peuples barbares et par les tremblements de terre, prit à tâche d'enrichir le trésor de cet édifice en le comblant de dons magnifiques. On remarquait parmi ceux-ci un précieux crucifix contenant, suivant la chronique, une goutte du sang du Rédempteur et un fragment de la vraie croix, — un trône impérial richement incrusté d'or, d'argent et d'ivoire, un vêtement de sacre avec le manteau impérial, une couronne de vermeil destinée à être suspendue dans le chœur, au-dessus de l'autel, enfin et surtout le magnifique autel d'or dont nous parlons.

Depuis le commencement du ^x^e siècle jusqu'au ^{xvi}^e, l'autel d'or de St-Henry ne quitta le trésor de la cathédrale que pour paraître aux yeux des fidèles aux jours des grandes solennités. A l'époque de la Réformation, ce précieux monument fut enfoui, en 1529, avec les autres joyaux du trésor, dans un des caveaux souterrains du Münster, et put échapper ainsi à une destruction à peu près certaine. C'est de là qu'il sortit, en 1834, pour passer dans les mains de nos turbulents Confédérés de Bâle-Campagne, qui lui préféraient du bel et bon or monnayé du ^{xix}^e siècle.

L'autel devint, par suite des enchères, la propriété de M. Handmann, orfèvre de Bâle, puis de M. le colonel Theubet, qui le vendit au gouvernement français en 1854.

Toute la face antérieure de l'autel est en or fin ; elle repose sur un fond de bois de cèdre de 0^m 40 d'épaisseur, et le poids de l'or, difficile à apprécier sans démonter le monument et porter atteinte à sa conservation, est, au dire des chroniqueurs, d'au moins 25 marcs. Il est aussi difficile, et par le même motif, de donner une notion précise sur sa *valeur intrinsèque*. Les auteurs du ^{xvi}^e siècle, qui n'en peuvent parler que par tradition, l'estiment à 7000 écus ou couronnes d'or (59 à 40,000 francs). L'estimation faite en 1858 par l'Académie des beaux-arts de Milan, porte la *valeur réelle* à 450 mille livres, *vu le précieux de la matière, la rareté du monument, son antiquité et la beauté du travail, et enfin en raison de l'entière certitude de la provenance du donateur*.

Dans l'opinion de l'Académie de Milan, le travail de l'autel serait d'origine lombarde, comme le maître-autel de la basilique de St-Ambroise de Milan, et non d'origine byzantine, comme on l'avait cru généralement jusque-là.

Des pièces d'orfèvrerie de cette taille et destinées à un pareil usage sont devenues de nos jours d'une très grande rareté, et si l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie, aussi bien que la France, ont possédé jadis dans leurs cathédrales plusieurs monuments de cette nature, aussi remarquables par la richesse de la matière que par la beauté du travail, on n'en saurait trouver aujourd'hui un seul, ainsi que l'affirme M. Albert Way, savant an-

tiquaire de Londres, qui puisse être comparé à l'autel d'or de Bâle.

S. C. (A suivre).

Une toile d'araignée.

— Allégorie. —

J'examinais l'autre jour une magnifique toile d'araignée, propriété de plusieurs de ces intéressants insectes, sur laquelle étaient captives un nombre considérable de mouches d'espèces différentes.

Cette toile était très irrégulière et tendue au-dessus d'une nappe d'eau. Cinq grandes araignées s'en étaient partagé la presque totalité, chacune d'elles s'efforçant de protéger sa part contre les déprédations de ses voisines, car toutes convoitaient les pauvres mouches prisonnières auxquelles on laissait cependant une espèce de liberté.

La première de ces araignées, placée sur la gauche de la toile, était de forte taille, à la fois mâle et svelte, d'une agilité extraordinaire et douée d'une grande intelligence. Ses manières avaient quelque chose d'avenant, de dégagé et d'attrayant. Fièr et courageuse sans fanfanterie, elle semblait vouloir protéger les mouches captives et en imposait beaucoup aux autres araignées, qui s'efforçaient à l'envi de mériter son alliance.

La seconde araignée habitait, au nord de la précédente, une partie de la toile isolée au milieu de l'eau. Elle se tenait là campée, campée sur ses longues jambes, avec un flegme imperturbable. Douée d'une intelligence inventrice, elle paraissait être très fantasque et originale. Contre l'ordinaire des animaux de son espèce, elle se jouait de l'eau. L'intérêt seul la faisait agir. Elle jetait parfois des regards d'envie sur sa voisine, avec laquelle, cependant, elle vivait en assez bons rapports.

La troisième araignée, séparée de la première, à la droite de laquelle elle se trouvait, par un grand nombre de mouches, était remarquable par sa force, mais plus encore par son envie de posséder un certain nombre de mouches qui l'entouraient. Sa tête était fortement accentuée dans tous ses détails ; ses jambes étaient à la fois fortes et agiles.

Cette araignée, aux airs dominateurs, aux gestes absolus, semblait vouloir disputer la prééminence sur la possession des mouches à la quatrième araignée placée au-dessous d'elle et qui, quoique plus grande, était néanmoins plus faible. Les différentes parties de son corps paraissaient avoir été ajoutées les unes après les autres d'une manière disproportionnée. En un mot, elle était contrefaite, elle n'avait rien de l'aigle qu'elle prenait pour emblème.

La cinquième araignée la plus grande de toutes, était de formes colossales. Une couronne de glace brillait sur sa tête. On eût dit qu'elle voulait tout dévorer du regard. Ses gestes étaient parfois désordonnés et sauvages. Elle se campait fièrement sur la moitié de la

toile, en s'appuyant sur les deux dernières araignées, avec lesquelles elle vivait en bonne intelligence, surtout avec la troisième, car elles venaient de se partager une superbe mouche, mais non sans peine. La partie de la toile qu'habitait cette cinquième araignée était uniforme et n'avait rien d'agréable.

Outre ces cinq araignées, il y en avait d'autres, de grandeur presque égale aux premières, mais d'importance secondaire.

La principale était placée entre la première et la quatrième, un peu au-dessous, sur une partie de la toile allongée en forme de botte. Elle était forte, vive, alerte, très impressionnable quoique aimant beaucoup le doux far niente, et toujours en garde contre la quatrième araignée, qu'elle paraissait détester. Malgré cela, elle était sous la dépendance de la première araignée, qui la modérait dans son ardeur à prendre une mouche remarquable, qui passait pour avoir une grande réputation de sainteté et avait su prendre une certaine ascendance sur la plupart des habitants de la toile, dont quelques-unes même en faisaient un dieu.

Au-dessous de la première araignée, et appuyée à ses pieds, une septième se tenait gravement assise. Elle semblait être dans un état de somnolence, et la portion de la toile qu'elle habitait était mal entretenue. Cependant, elle avait la prétention d'être l'égale des premières.

Toutes ces araignées se tenaient donc là, chacune examinant avec attention ses voisines dans le but de les empêcher d'agrandir leur portion de toile à son détriment ou de s'emparer *injustement* de quelques mouches. Cependant, quand il était dans l'intérêt de quelqu'une de laisser faire, elle feignait ne s'apercevoir de rien et laissait l'iniquité se consommer. Elles appelaient le résultat de cette manière de faire l'*équilibre de la toile*. Dans ce but, elles contractaient entre elles des alliances, selon que les intérêts les dirigeaient.

Entre toutes les mouches, une était fort remarquable. Placée entre la première, la quatrième et la sixième araignée, sur une partie élevée de la toile, elle avait su se faire une position forte, plus ou moins indépendante. Sa tête était blanche comme la neige, et sur son dos brillait une croix blanche aussi. Les grandes araignées tenaient beaucoup à ce qu'elle gardât sa position et qu'il ne lui fût fait aucun mal, à cause de l'équilibre de la toile et de leurs intérêts privés. Et cependant cette mouche était une des plus petites !

Je restai si longtemps à contempler cette singulière toile que je m'endormis de lassitude. En m'éveillant, je crus avoir rêvé ; mais non... la toile est bien là toujours devant mes yeux... C'est la carte de l'Europe.

A. C.-R.

Adeline Patti, sœur de celle que nous avons entendu à Lausanne, passe pour une cantatrice très distinguée. Elle est venue charmer les Parisiens après avoir fait

un court séjour à Londres, où, pour une somme de 5000 fr. par représentation, elle a chanté dix fois à l'Opéra. Les roulades de cette cantatrice sont parfois très coûteuses, témoin ce qui est arrivé à un baron portugais, qui pria M^{lle} Patti de vouloir bien chanter dans son salon, invitation qu'elle accepta gracieusement. Elle chanta à cette soirée en véritable enchantresse. M. le baron n'exprima point sa reconnaissance par des paroles et des remerciements. Il pensa avoir trouvé un expédient plus ingénieux et délicat. Au lieu de paroles éphémères, il lui envoya un collier en or orné de diamants et d'une turquoise magnifique. Le laquais, en remettant le coffret à M^{lle} Patti, lui dit de la part de son maître : Madame, M. le baron vous envoie les bijoux que vous avez oubliés chez lui. La célèbre cantatrice, en ouvrant le coffret en présence de quelques amis, se trouvant là par hasard, répond sèchement : Très bien, mais les pendants d'oreilles y manquent ; veuillez les chercher, mon bon. Pour ne pas se rendre ridicule, M. le baron dut s'exécuter.

En annonçant, l'autre jour, la mort de M. Mathieu (de la Drôme), l'*Estafette*, suivant l'exemple de ce prophète malheureux, rappelait à ses lecteurs que le printemps avait commencé le 20 mars, à 2 heures 15 minutes du soir.

Dans le but de compléter ce renseignement, nous croyons pouvoir affirmer que l'hiver a fini le même jour, à la même heure.

Nos lecteurs jouiront en outre d'une agréable surprise quand nous leur dirons, d'après des données très exactes et des informations puisées à une source certaine, que l'été suivra immédiatement le printemps, et commencera le 21 juin, à 10 heures 55 minutes du matin, après déjeuner, et que, s'il ne survient aucune perturbation dans le système du monde, l'année 1865 se terminera le 31 décembre, probablement un dimanche.

Ne voulant pas rester en arrière de notre confrère, nous continuerons ainsi à tenir nos lecteurs au courant des indications du *Messager boiteux*. Aujourd'hui même, nous leur rappelons qu'ils doivent prendre leurs précautions contre les *quatre temps*, annoncés pour le 18 mai, le 11 septembre et le 14 décembre.

Un journal français demande le rétablissement d'un ancien usage adopté dans les théâtres de Paris, mais tombé en désuétude depuis 50 ans. Tout individu arrivant après le lever du rideau était obligé d'attendre, pour regagner sa place, que l'acte commencé fut terminé. Cette réforme serait d'autant mieux accueillie que grâce aux dispositions qui ferment hermétiquement les passages quand on joue une pièce à succès, la circulation est déjà impossible. Les pieds et les jambes de tous les amateurs de théâtre devront une grande reconnaissance au journal qui propose de rétablir cet usage, si la police y fait droit. Quant à nous, nous ne